

EDF : L'État aux ordres

Dans un précédent numéro¹ de Communistes-Hebdo, nous avons abordé les dissensions entre la direction d'EDF et le pouvoir politique en particulier la conduite concernant du projet industriel quant au renouvellement du parc de réacteurs nucléaires et des prix de vente de l'électricité aux grands clients industriels. Le gouvernement a tranché le débat en changeant le Pdg d'EDF.

Le patron, ainsi remercié, avait le défaut de penser mener son entreprise selon l'objectif, assez commun en régime capitaliste, de maximiser les profits dans un cadre de développement décidé par l'actionnaire, en l'occurrence unique, l'État. Il a connu, sur le premier point, un grand succès puisque EDF n'avait depuis longtemps, si ce n'est jamais, présenté des résultats aussi brillants avec plus de 10 milliards d'€ de profit, et encore, sans les maquillages comptables usuels et légaux, les chiffres eussent été plus spectaculaires voire indécents.

Les deux dernières années excellentes (2023 et 2024) effacent l'année 2022, année du bouclier tarifaire. En 2022, en effet, EDF avait affiché des pertes records liées à l'arrêt non programmé de réacteurs et spéculations des concurrents autour de l'Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique (ARENH) dans un contexte de montée spectaculaire du prix de l'électricité sur le marché européen. Le système ARENH, consistait pour EDF à céder à prix d'ami (42 €/MWh quand le prix de marché est supérieur à 70 €/MWh) une partie de sa production à ses concurrents et aux grands consommateurs, ceci sera révolu en fin d'année 2025. L'ex-patron d'EDF s'en est réjoui un peu précipitamment. Faute d'accords avec les grands industriels, il a proposé un système d'enchères pour une partie de leur approvisionnement.

Spectacle ubuesque : sur BFM, un grand patron (Bazin - Saint Gobain) accuse la direction d'EDF mettant en danger le projet de réindustrialisation de la France, de faire « *un bras d'honneur à l'industrie française* » (sic) qui n'a vraiment aucune responsabilité dans les délocalisations de ses productions et la désindustrialisation du pays, cela va sans dire. Et il tempête : « *L'industrie française ne peut pas fonctionner avec une entreprise nationale qui a été construite avec le contribuable français et qui aujourd'hui ne remplit pas sa mission de partenariat historique avec l'industrie française.* » La citation mérite d'être reproduite car elle ne manque pas de sel de la part d'un représentant du capital français puisque celui-ci avait poussé à la mise en place d'un marché libéralisé. La concurrence, c'est bien connu, fait baisser les prix !

Un quarteron de représentants du capital industriel français, ou ce qu'il en reste, fronce les sourcils et l'État s'exécute aussitôt.

Un second aspect de la question relève des dissensions au sujet du plan industriel de l'électricien national. EDF a commencé les travaux d'ingénierie pour la construction de 6 réacteurs EPR de nouvelle génération, c'est-à-dire moins compliqué que celui de Flamanville (18 ans de travaux). Le patron évincé semble-t-il manquait d'enthousiasme pour ce projet tant et si bien qu'il demandait beaucoup de garanties pour le poursuivre. Il a obtenu déjà la reprise des travaux au sujet des surgénérateurs, indispensables pour continuer le programme nucléaire français sinon un gros problème de stockage des déchets pourrait survenir. Celui-ci a également demandé des garanties pour les prix de vente de la future électricité afin d'assurer la rentabilité des futures centrales et une aide pour trouver les financements des travaux (les 2/3 des coûts d'une centrale sont dépensés avant même son démarrage).

Finalement, l'État a trouvé plus pratique de mettre à la tête d'EDF, plutôt que ce précautionneux, le patron de l'entreprise conceptrice de l'EPR (Framatome, ex-Areva), filiale d'EDF depuis la déconfiture de cet ancien fleuron industriel public français.

En conclusion, contrairement à ce que semblait penser le patron remercié d'EDF, il n'existe pas de lois du marché. Il n'y a que la loi des intérêts du capital et il faut savoir montrer de la souplesse par rapport aux sacro-saintes règles du marché à l'instar de l'actuel État de classe. Cette position contraste fortement avec la rigidité face aux exigences revendicatives du monde du Travail.

¹ <https://www.sitecommunistes.org/index.php/france/entreprises/3291-la-reindustrialisation-et-ses-contradictions-internes>